



Le déroulé d'une téléconsultation



PRISE DU RDV : le patient prend rendez-vous avec un médecin (via un service en ligne ou en contactant directement le secrétariat médical)

1



PRÉPARATION de la consultation :
le patient peut être invité à fournir des informations médicales pertinentes

2



ENVOI de manière sécurisée des documents par le médecin : ordonnances, etc.
Transmission des documents sur le Dossier Médical Partagé (DMP) du patient pour alimenter l'Espace Santé (MES)

5



REALISATION de la consultation par vidéotransmission sécurisée
La consultation se déroule de manière similaire à une consultation en présentiel

4



Rédaction d'un **COMPTE-RENDU** pour ajout au dossier patient et au Dossier Médical Partagé (DMP) pour alimenter l'Espace Santé du Patient (MES)

6



Rédaction de la **FEUILLE DE SOINS ÉLECTRONIQUE** grâce au Sesam-Vitale sans vitale (sans la carte vitale du patient ni justificatif)

7

Les documents transmis permettent au médecin de préparer la téléconsultation (historique médical, documents médicaux tels que les analyses biologiques, les comptes rendus d'imagerie, etc.)

3



CONNEXION : Le patient se connecte et attend dans une salle d'attente virtuelle jusqu'à ce que le médecin se connecte à son tour

Paiement du patient en ligne sur la solution de télémédecine, ou tiers-payant ou autres modalités

8



FACTURATION de l'acte en cotant TCG, TCS ou TC + majorations applicables et/ou actes techniques facturables sur le logiciel métier